

Concepts pédagogiques pour les ateliers vacances du réseau AJERE

Table des matières

But :	2
Organisation :	2
L'équipe éducative :	2
Programme :	3
Les activités proposées ou autonomes :	3
La tarification :	4
La place de l'adulte :	4
L'intégration :	4
Les repas :	5
L'égalité des chances :	5
Les repères :	5
La création de liens :	5
Les règles :	6

7 mars 2019

But :

Le réseau AJERE propose 9 semaines d'ateliers vacances pour tous les enfants domiciliés dans les 11 communes du réseau. Ces semaines ont lieu pendant les vacances scolaires et ont pour but d'offrir des activités adaptées aux enfants ainsi qu'un cadre sécurisant afin que les parents puissent se rendre à leur travail.

Organisation :

Les ateliers vacances ont lieu :

- 1 semaine en janvier
- 1 semaine en février
- 2 semaines à Pâques
- 2 semaines en juillet
- 1 semaine en août
- 2 semaines en octobre

Les structures sont ouvertes de 7h à 18h30 tous les jours de la semaine.

La semaine précédant la rentrée août, chaque enfant réintègre l'uaape qu'il va fréquenter le restant de l'année scolaire pour vivre une semaine d'intégration. Ainsi, Pour les plus petits, il s'agit de faire connaissance avec l'équipe éducative et pour l'ensemble des enfants de coordonner les questions de trajets, de bus et de chemins à emprunter.

Au vu des besoins très divers des enfants de 4 ans à 10 ans, et du nombre d'enfants accueillis, deux lieux d'accueil sont prévus. Dans le but de simplifier la prise en charge, le Cygne nous paraît le lieu idéal pour l'accueil des 1P et 2P et Arc-en-Ciel pour les 3P-6P. 24 enfants sont accueillis dans chaque structure.

La ville de Rolle a été privilégiée pour son accès aux transports publics, ses offres en termes d'animations et la taille de chaque structure.

Une collaboration avec l'école est mise en place afin d'offrir ces ateliers à tous les enfants scolarisés dans le réseau et pas uniquement aux enfants déjà inscrits dans une UAPE le reste de l'année.

L'équipe éducative :

Le personnel est composé d'éducateurs HES ou ES, d'ASE (Assistant socio-éducatif) et d'auxiliaire. Ces personnes ont la responsabilité de 12 enfants chacun. Pour les secondar, des stagiaires et des apprentis ASE sont présents.

Le personnel éducatif, engagé à 52 semaines dans les structures, travaille pour les ateliers vacances. Durant les ateliers vacances, le personnel peut travailler autant au Cygne qu'à Arc-en-Ciel. Mais nous prenons en compte l'envie et les habitudes de chacun. Les équipes sont fixées avant chaque début de vacances.

Les stagiaires et les apprentis ASE sont également répartis dans les deux structures en fonction des besoins et des envies de chacun.

Afin de garantir une qualité d'accueil et un esprit de vacances durant cette prise en charge, le personnel sera comptabilisé en suffisance, surtout durant les sorties.

Programme :

Un programme sera préparé par l'ensemble du personnel, les stagiaires et les apprentis sont encouragés à organiser des activités.

Chaque personne peut proposer des thèmes, des activités ou des sorties qu'il désire réaliser avec les enfants. Ces activités sont souvent en lien avec la saison. Les envies des enfants sont prises en compte et même encouragées.

Le programme sera le même pour les deux structures, mais les activités proposées quotidiennement seront adaptées selon l'âge des enfants.

Il sera envoyé aux parents des structures ainsi que distribué dans les classes de la 1P à la 6P avec le formulaire d'inscription.

Une confirmation de l'inscription est envoyée à tous les participants.

Les activités proposées ou autonomes :

Les activités proposées sont variées, afin de penser à tous les enfants, en passant par le bricolage, un tournoi de sport, une sortie culturelle ou une ballade dans la nature. Elles sont toujours adaptées à l'âge des participants et dans l'optique de leur faire plaisir. Elles ont été réfléchies également pour avoir un effet sur l'estime de soi, le rapport à autrui, la découverte du monde ainsi que la communication.

Les enfants peuvent à tout moment faire des propositions d'activité, le personnel évaluera si elles pourront se réaliser tout de suite, dans la semaine ou lors de prochaines vacances.

Les enfants ne sont jamais obligés de faire l'activité du jour, ils pourront s'ils le désirent, jouer à côté du groupe ou découvrir autre chose. Une activité peut, parfois, se faire également plus tard.

Régulièrement des sorties sont organisées, soit dans le but de visiter quelque chose soit pour profiter de la nature qui nous entoure. Pour ces journées, une inscription sur la journée est demandée afin de profiter au maximum du temps mis à disposition. Les sorties peuvent se faire en transports publics ou une location avec un chauffeur.

Dans la journée, une grande place est laissée aux activités autonomes. *Ce qui veut dire une activité induite et ou conduite par les enfants eux-mêmes : elle dépend de leur propre initiative et est liée à leurs propres intérêts. Ce qui fait qu'elle est adaptée à chaque enfant, à ses compétences et à ses intérêtsⁱ.*

Grâce à ces moments de jeux libres, les enfants pourront développer leur estime de soi et leur autonomie.

Ces activités autonomes sont très variées, jeux symboliques, bricolages, peintures, jeux de construction, grimper aux arbres, se courir après, jeux divers avec des ballons, rêver, etc...

Ces moments peuvent exister seulement si l'enfant est reconnu, par l'équipe, comme étant un individu à part entière au sein de la collectivité.

Lors de ces journées de vacances, nous désirons laisser plus de place à l'être au lieu de l'agir et à l'esprit créatif au lieu de l'esprit consommateur.

La tarification :

Le prix de la journée est adapté aux revenus des parents selon les documents demandés chaque année pour la rectification des revenus. Si l'enfant ne fréquente pas une structure le reste de l'année, les parents doivent fournir les documents suivants pour avoir un tarif selon leurs revenus sinon une taxation journalière maximale de 100.-- sera appliquée.

Salarié(-e)s :

- Copie des fiches de salaire pour les deux mois précédent le début du contrat lors de la signature d'un nouveau contrat de travail
- Certificat(s) de salaires de l'année précédente, fiche(s) salaire(s) actuelle(s)
- Le(s) dernier(s) justificatif(s) postal et/ou bancaire de rente(s) actuel(s) si au bénéfice d'une telle prestation
- Le(s) dernier(s) justificatif(s) postal et/ou bancaire de pension alimentaire actuel(s) si au bénéfice d'une telle prestation
- Décision de subside à l'assurance maladie, bourse d'étude et/ou PC famille si au bénéfice d'une telle prestation
- Attestation de domicile pour tous les membres de la famille
- Attestation annuelle pour les personnes au Revenu d'Insertion

Indépendant(-e)s :

- Copie du dernier compte d'exploitation et compte Perte et Profit disponible
- Copie de la dernière décision de cotisation AVS
- Copie de la dernière déclaration fiscale

La place de l'adulte :

La place de l'adulte est primordiale pour avoir une qualité d'accueil. Selon son rôle, il est garant des règles, de la dynamique de la journée, de l'accueil de chaque enfant et de sa famille avec leurs particularités.

L'intégration :

Les enfants qui vont fréquenter les ateliers vacances viennent de milieux différents. C'est pourquoi l'équipe éducative prendra du temps pour prendre soin de l'arrivée de chaque enfant, de connaître sa famille et ses besoins.

Les temps de jeux, de repas, d'échanges sont des moments propices pour créer un lien et faire connaissance.

Nous nous intéressons aux différentes nationalités que représentent le groupe, soit par une activité cuisine ou un jeu de piste, avec des questions sur un pays choisi. Nous impliquons les enfants et leur famille, selon l'envie, à participer à l'élaboration de ces journées. Soit en amenant des photos, une recette, des traditions de leur pays d'origine à faire découvrir à leurs pairs.

Des journées sur le thème d'un sport ou d'un hobby d'un des participants peuvent également être mises en place.

Afin de favoriser une dynamique de groupe, nous demandons de parler en français aux enfants lors des moments communs. Si un groupe d'enfant sont tous de la même langue, ils peuvent échanger dans

7 mars 2019

cette langue mais afin d'éviter l'exclusion si un autre enfant intègre ce groupe, la langue doit redevenir le français.

Afin de connaître au mieux les enfants accueillis, un colloque sera agendé avant chaque vacance, où les spécificités des enfants seront prises en compte (famille recomposée, diversités dans le développement social, du langage, psychomoteur ou autres). Les informations sont utiles pour accueillir l'enfant de la meilleure manière. Par contre, nous devons faire attention de ne pas créer une étiquette sur un enfant.

Les repas :

Un petit déjeuner est servi, de 7h à 8h30 environ. Les repas de midi sont livrés par la cuisine scolaire du collège du Martinet. Un menu complet et sain est proposé tous les jours. Une collation est également servie dans l'après-midi. Des fruits sont à disposition durant toute la journée.

Les régimes ou intolérances alimentaires (selon le formulaire d'Eldora) ainsi que les régimes religieux ou végétariens sont pris en compte dans la commande des repas.

L'égalité des chances :

Dans les ateliers vacances nous désirons favoriser l'égalité des chances. Nous respectons de la même manière les enfants malgré leur statut social, leur pays d'origine ou leur sexe.

Nous installons un esprit d'équipe, d'entraide et de respect de la différence et nous ne tolérons pas la discrimination et cette dernière sera sanctionnée si elle devait exister.

Les repères :

Il est important pour les enfants d'avoir des points de repères surtout lorsqu'ils arrivent dans une nouvelle structure. Un soin particulier est pris au début de chaque semaine de vacances pour que tout le monde se sente bien intégré.

Afin que les parents et les enfants connaissent les personnes de l'équipe présente chaque jour, un panneau est disposé à l'entrée des structures afin de pouvoir afficher une photo des membres de l'équipe travaillant sur la journée. Sur la photo de la personne, son prénom, son statut et le nom de sa structure d'origine sont affichés.

Le site internet, enfance-jeunesse.ch, présente les structures et les ateliers vacances. Des photos des activités proposées ainsi qu'une photo de l'équipe en groupe sont affichées. Le programme et les fiches d'inscription sont disponibles. Il est important que le site internet soit régulièrement mis à jour.

Quelques moments précis dans la journée sont prévus afin d'aider les enfants à se projeter dans leur journée. Un moment de rencontre est organisé tous les matins et si besoin en début d'après-midi afin que le programme de la journée soit expliqué et que le groupe puisse se connaître. Les membres de l'équipe décident de quelle manière ce moment est organisé. Les moments de repas sont également des repères, même si en cette période de vacances, le cadre horaire pour manger n'est pas le même.

La création de liens :

La création du lien se fait par des jeux, des discussions, le moment du repas, des regards, des sourires, des blagues.

Une confiance va s'instaurer en valorisant et en respectant de l'enfant. L'équipe doit remettre toujours l'enfant au centre en s'adaptant à ses besoins et à ses capacités. Elle va agir avec bienveillance envers

chacun en accueillant chaque enfant personnellement et en prenant soin de connaître son prénom et ses caractéristiques.

Un lien doit également être créé avec les parents, ceci va se faire lors des arrivées en début de journée et le soir lors des départs.

Les règles :

Une différence entre les règles et le savoir vivre ensemble est faite. Les règles sont non-variables, elles ont été discutées en équipe et ne peuvent être changées que lorsque tout le monde le décide lors d'un colloque.

3 règles sont ressorties par l'équipe :

- Je respecte mon corps
- Je respecte mon environnement et le matériel
- Je respecte les enfants et les adultes qui m'entourent

De ces règles dépendent plusieurs comportements que les enfants doivent suivre mais ceux-ci peuvent être différents selon le nombre d'enfants présents, la sensibilité de l'éducateur, etc...

- Je respecte mon corps
 - Je marche dans l'UAPE
 - Je me sers de tout et je prends la peine de goûter
 - Je ne me mets pas en danger
 - Je choisis si je fais l'activité
 - Je vais au bout de ce que j'entreprends
- Je respecte mon environnement et le matériel
 - Les jeux et objets sont utilisés correctement et rangés après utilisation
 - Je respecte les règles de sécurité données par les éducateurs
 - Je prends soin du matériel qui appartient à l'UAPE
 - Je respecte les lieux visités
- Je respecte les enfants et les adultes qui m'entourent
 - Je parle lorsque je m'exprime
 - Je parle correctement aux autres
 - Je dis bonjour et au revoir aux adultes présents
 - Je respecte les voisins ou les passants dans la rue

ⁱ Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité. Livret III p. 16